

Journée d'accueil étudiants M2 2nd degré et CPE



Institut national
supérieur du professorat
et de l'éducation
Académie de Dijon



ACADÉMIE
DE DIJON

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Mercredi 03 septembre 2025

Être mentor à l'Afev ...

Quoi ? Lui (re)donner confiance et envie d'apprendre, créer du lien avec l'école, la culture, la ville ...

Pour qui ? Des jeunes et des enfants, de la maternelle au lycée pro

Où ? Au domicile, dans un lieu tiers ou à distance

Quand ? 2 heures par semaine ! Tout au long de l'année, en fonction de ton emploi du temps



Contact :

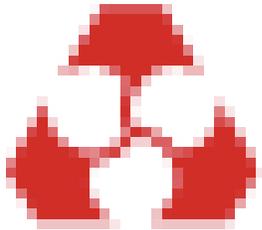
0614395743 / germain.prio@afev.org

afev **
CRÉATEUR DE LIENS SOLIDAIRES

QR code pour nous rencontrer :





Crédit  Mutuel

- **Réunion de rentrée 2025-2026**
- **Atelier Canopé 21 - Dijon**



Réseau Canopé

L'essence de notre mission : vous accompagner

Notre mission

Vous former tout au long de votre carrière à l'évolution des méthodes d'enseignement, notamment par le numérique.

Notre vision

Vous permettre d'adapter vos pratiques pédagogiques pour répondre aux besoins de chaque élève.

Nos engagements

Vous proposer une offre de formation gratuite, en présentiel ou à distance, sur tout le territoire national.

Réseau Canopé

équité territoriale, efficacité d'un réseau national



Un véritable service public de proximité



1 implantation dans chaque département



Chaque formateur apporte tout un réseau avec lui

Valeurs de la République

Innovation pédagogique

Éducation aux médias et à l'information

École inclusive



thématiques d'intervention prioritaires

Bien-être à l'école

Éducation à la transition écologique et sociale

Cultures et usages du numérique éducatif

Coéducation et parentalité

Le cartable du nouvel

Votre cartable
du **nouvel enseignant**

offert ✨

à télécharger



Comment bien préparer sa rentrée ?

Jusqu'au **24 novembre**, Réseau Canopé vous offre le cartable du nouvel enseignant rempli d'**informations** et de **conseils pratiques** pour faire vos premiers pas dans le métier.

À l'intérieur, retrouvez un **numéro exclusif de Premiers pas, le mag'** de Réseau Canopé correspondant à votre niveau d'enseignement et **trois titres des Cahiers pédagogiques** (série « **Les Petits Cahiers** ») offerts par notre partenaire, le Centre de ressources et d'appui pédagogique (CRAP).

Téléchargez le cartable

PREMIERS PAS DANS LE MÉTIER D'ENSEIGNANT (PPME)

Rentrée 2025 : l'offre de formation est arrivée !



Découvrez nos parcours, webinaires et ateliers d'échange dédiés aux nouveaux enseignants. | [Accéder au dossier](#) >

CanoTech



Toute l'offre CanoTech
Nos thématiques, vidéos et webinaires



Nos séries



Rechercher



Mon compte

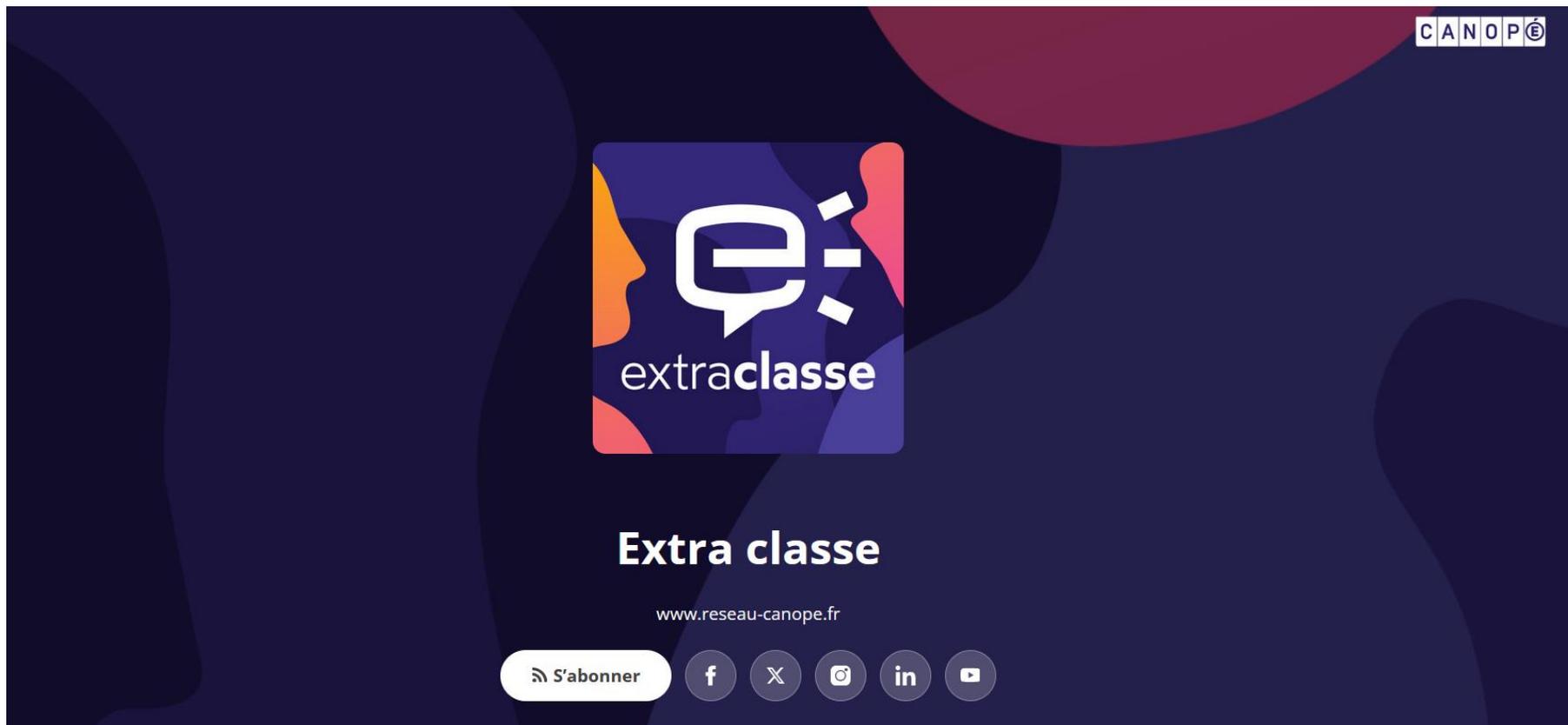


CanoTech, le plaisir de se former

Des formations courtes et pratiques en libre accès
pour enrichir vos compétences

Découvrir l'offre CanoTech

Extraclasse



The image shows the header of the Extraclasse website. It features a dark blue background with abstract shapes in shades of purple and orange. In the top right corner, the CANOPÉ logo is visible. The central focus is the Extraclasse logo, which consists of a white speech bubble icon with a stylized 'e' inside, set against a purple square with colorful abstract shapes. Below the logo, the text 'extraclasse' is written in white. Underneath, the text 'Extra classe' is displayed in a larger white font, followed by the website URL 'www.reseau-canope.fr'. At the bottom, there is a white button with a RSS icon and the text 'S'abonner', and a row of social media icons for Facebook, X, Instagram, LinkedIn, and YouTube.

CANOPÉ



extraclasse

Extra classe

www.reseau-canope.fr

S'abonner

f X Instagram in YouTube

e-inspe



Devenez l'enseignant que vous voulez être

Des parcours pour le développement professionnel continu des enseignants

- Une offre en ligne et en libre accès à partir de toute adresse mail
- Un format basé sur la mise en pratique et le partage entre pairs
- Une didactique augmentée par la vidéo 360 et par l'IA

Reseau Canope | Notre ambition



**Construire aujourd'hui
et avec vous** l'enseignement de
demain



**S'engager avec vous pour la réussite des projets
éducatifs en territoire** au service de la communauté
éducative

INSPE de Dijon : 4 départements et 1

INSPE

Académie de Dijon

4 Départements

MEEF

Métiers de
l'éducation et de
la formation

Sciences de
l'éducation

Recherche en
éducation

IUP Diderot

Ingénierie des
métiers de la
formation et de la
culture

CIPE

Centre
d'Innovation
Pédagogique et
d'Evaluation des
enseignements

**+ 1 Laboratoire
de recherche**

IREDU

Institut de
recherche sur
l'éducation

INSPE : département MEEF

MEEF

Direction

Estelle Vallet-Santamaria

estelle.vallet-santamaria@u-bourgogne.fr

Julien Mugnier

julien.mugnier@u-bourgogne.fr

Service administratif formation et scolarité

scolarite2d@espe.u-bourgogne.fr

Responsable du service

Claire Vanesse-Urbain

Coordination 2nd degré : Nathalie Buchillot

M2 MEEF 2nd degré : Sébastien FINOT – 03.80.39.35.92 –

sebastien.finot@ube.fr Bureau R11

Master MEEF Métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation

Pour préparer aux métiers de l'enseignement et de l'éducation, le département MEEF de l'INSPE de Bourgogne offre :

4 mentions de Masters MEEF en formation initiale et continue

- Master MEEF 1er degré
→ Professeur des Écoles
- **Master MEEF 2nd degré**
→ **Professeur de Collège et Lycée général ou professionnel**
- **Master MEEF encadrement éducatif**
→ **Conseiller Principal d'Éducation**
- Master MEEF pratique et ingénierie de la formation
→ Accompagnement et Analyse de Pratique Professionnelle (2A2P)
→ Enseignement et Besoins Educatifs Particuliers (EBEP)

1 Diplôme Inter-Universitaire « Professeurs et conseillers principaux d'éducation stagiaires - **entrée dans le métier** » avec 3 parcours :

- 1^{er} degré
- 2nd degré
- Encadrement éducatif

RESPONSABLES DE PARCOURS INSPE

Parcours	Nom du Responsable M2
Allemand	Sandrine Douru
Anglais	Pauline Papa
Documentaliste	Étienne Boggio
Éco-gestion	Alexandre Dubourg
Education musicale	Nadège Lemonnier
EPS	Sébastien Delarche
Espagnol	Elsa Lang Ripert
Histoire Géographie	Caroline Guerin
Lettres	Bruno Cardi
Mathématiques	Julien Mugnier
Physique- chimie	Estelle Bailly
SES	Estelle Vallet-Santamaria
SVT Biotechnologie	Emmanuella Di Scala
Sc et Technologies	Jean-Christophe Chardigny
CPE	Delphine Van-Wetter

Maquette du M2 MEEF

Bloc de compétences référentiel formation	Macro-compétences	Maîtrise des ressources et composantes essentielles de la compétence
BLOCA Le professeur, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale	EDUQUER	connaître le contexte institutionnel
		comprendre l'histoire du système éducatif et des politiques éducatives
		s'approprier le référentiel de compétences et les textes qui fondent les missions du métier, du socle CCCC
		inscrire et analyser son action dans le respect du cadre juridique, éthique et réglementaire, en référence aux principes démocratiques et aux valeurs républicaines dans la perspective de leur transmission
	COMMUNIQUER	maîtriser les règles de communication et leurs usages (langue française orale et écrite, numérique, LV niveau B2)
		s'approprier la communication verbale et non verbale, matérielle et dématérialisée adopter une attitude favorable à l'écoute et à des échanges respectueux avec son (ses) interlocuteur(s)
BLOCB Un professeur polyvalent, praticien réflexif, efficace dans la transmission des savoirs fondamentaux et la construction des apprentissages	ENSEIGNER les SAVOIRS	maîtriser les savoirs à enseigner
		concevoir et mettre en œuvre une séquence / des séances en favorisant l'engagement de tous les élèves et en différenciant l'enseignement
		sélectionner et analyser les ressources à enseigner et pour enseigner
		gérer et aménager des espaces de travail
		préparer des supports de travail adaptés au(x) contexte(s) de la classe
	PLANIFIER et SEQUENCER	maîtriser et mettre en œuvre les programmes disciplinaires et le socle CCCC
		concevoir une progression qui s'inscrit dans une programmation annuelle et en cohérence avec les textes planifier des séquences d'enseignement / apprentissage selon les programmes et adaptées au contexte
	EVALUER	connaître les différentes formes d'évaluation et leurs fonctions
		construire et utiliser des outils permettant l'évaluation des besoins et des progrès des élèves
		analyser les réussites et les erreurs, concevoir et mettre en œuvre des activités de remédiation et de consolidation des acquis faire comprendre aux élèves les principes de l'évaluation afin de développer leurs capacités d'auto-évaluation
	FACILITER les APPRENTISSAGES de TOUS les ELEVES	s'approprier les principes et modalités d'inclusion des élèves à besoins éducatifs particuliers
		tenir compte des composantes cognitive, affective et relationnelle dans les apprentissages
prévoir des stratégies d'enseignement-apprentissages qui favorisent la persévérance scolaire et l'estime de soi maîtriser les principes, postures et gestes professionnels établissant l'autorité de l'enseignant pour une gestion de classe efficace accompagner les élèves dans la construction de leur parcours		
FAIRE PREUVE de REFLEXIVITE	mobiliser les travaux des recherches permettant de questionner et d'améliorer la pratique professionnelle	
	analyser, individuellement et collectivement, sa pratique et l'ajuster en vue de la rendre plus efficace.	
BLOCC Le professeur, acteur de son développement professionnel	SE FORMER	identifier et planifier les besoins d'apprentissage professionnel
	COOPERER	s'approprier des dispositifs et des techniques de travail collaboratif participer à l'élaboration d'un projet collectif et à sa mise en œuvre

Maquette du M2 MEEF 2nd degré

UE 1 : le professeur, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale

ÉDUQUER

Agir en éducateur responsable

COMMUNIQUER

Numérique, communication orale, langue vivante

UE 2 et UE 3 : le professeur polyvalent, praticien réflexif, efficace dans la transmission des savoirs fondamentaux et la construction des apprentissages

SEQUENCE
ENSEIGNER LES SAVOIRS
PLANIFIER ENSEIGNER
ÉVALUER

FACILITER LES APPRENTISSAGES DE TOUS LES ÉLÈVES

Développement social, psychologique et affectif de l'adolescent, autorité, gestion de classe, accompagner le parcours de l'élève, inclusion des élèves

FAIRE PREUVE DE RÉFLEXIVITÉ

Recherche, méthodologie du MÉMOIRE
Préparation et analyse du stage, ARP

UE 4 : le professeur acteur de son développement personnel

SE FORMER COOPÉRER

(au choix)

Culture numérique
Culture artistique et patrimoniale
Culture internationale
Culture citoyenne
Culture de la recherche

Maquette du M2 MEEF CPE

UE 1 : le professeur, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale

ÉDQUER

Agir en éducateur responsable, animer l'équipe de VS

COMMUNIQUER

Numérique et VS, communication orale, langue vivante

UE 2 et UE 3 : le professeur polyvalent, praticien réflexif, efficace dans la transmission des savoirs fondamentaux et la construction des apprentissages

CONCEVOIR ET ANIMER PRENDRE EN CHARGE ÉVALUER

FACILITER LES APPRENTISSAGES DE TOUS LES ÉLÈVES

Développement social, psychologique et affectif de l'adolescent, autorité, gestion de classe, accompagner le parcours de l'élève, inclusion des élèves

FAIRE PREUVE DE RÉFLEXIVITÉ

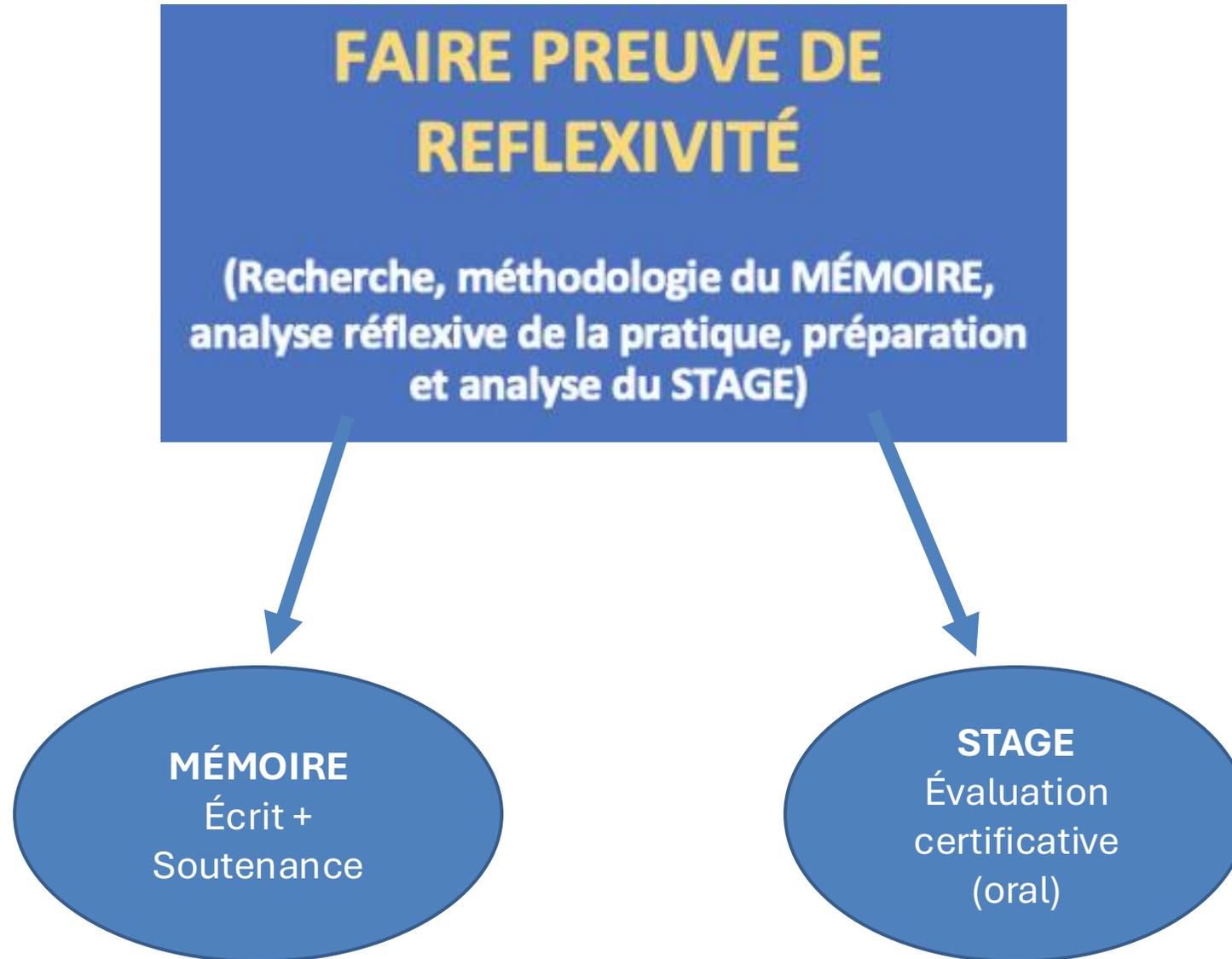
Recherche, méthodologie du MÉMOIRE
Préparation et analyse du stage, ARP, ASP

UE 4 : le professeur acteur de son développement personnel

SE FORMER COOPÉRER

Exercer sa créativité

Maquette du M2 MEEF



Formation M2 MEEF

Une approche par compétence des formations de l'INSPE précisé dans des descriptifs disponibles en ligne sur le site de l'INSPE

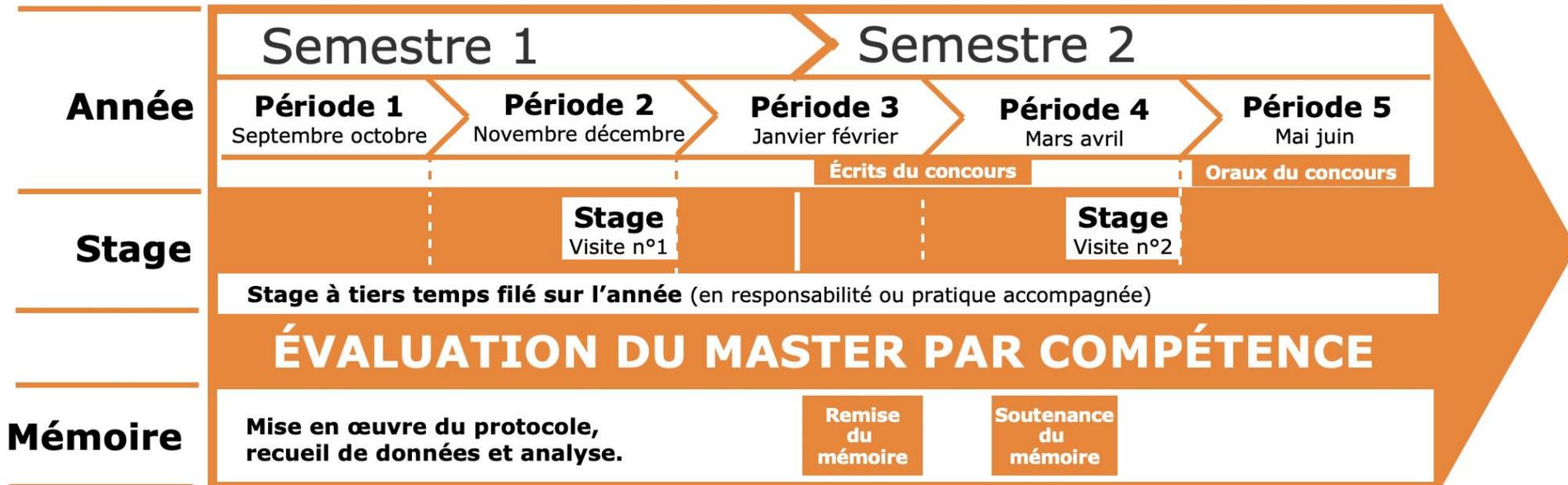
The screenshot shows the website interface for the University of Bourgogne Europe. At the top, there is a navigation bar with links for 'Bibliothèque', 'Etudiants internationaux', 'Plan', 'Candidatures inscriptions', and 'Liens formations/secteurs pros'. A search bar is located on the right. Below the navigation bar, the university logo is on the left, and links for 'Suivre une UE transversale' and 'Consulter l'offre de formation 2024-2025' are in the center. On the right, there is a 'Ma sélection' link and a 'Se connecter' button. The main content area features a large banner image of a person working at a desk with a laptop and a glass of beer. The banner text includes 'Accueil > Offre de formation > Master MEEF > Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), 2nd degré > Parcours Sciences économiques et sociales', 'DROIT, ECONOMIE, GESTION (DEG)', and 'PARCOURS SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES'. A blue badge on the right side of the banner reads 'DIPLOME NATIONAL DE MASTER CONTRÔLÉ PAR L'ÉTAT'. At the bottom of the banner, there are icons for 'Ajouter à la sélection', 'Télécharger', 'Master 1', and 'Master 2'.

 **Composante**
Institut National
Supérieur du
Professorat et de
l'Education

 **Langue(s)
d'enseignement**
Français

L'ANNÉE DE MASTER 2

Année de Master 2 MEEF 2nd degré



16 février 2026

Évaluation du M2 MEEF

- Évaluations certificatives par compétence à l'aide de tâches simples et de tâches complexes pour chacune des 9 compétences. (pour le transversal, mise en place d'un calendrier au retour des vacances de la Toussaint)
- Évaluation tout au long de l'année en CC Intégral.
- 5 Niveaux d'acquisition (0 à 4)
 - ⇒ **Niveau 2 minimum sur chaque compétence** pour valider l'année de master
- **Pas de session 2** mais possibilité d'une seconde chance (Décision du conseil de mention).
- Un travail sur le mémoire dès l'année de M1 (niveau 2 minimum attendu)

Calendrier des Tâches complexes du transversal

M2 Calendrier des Tâches complexes 2025-2026

Stage 1/3 temps 2D les lundis et vendredis tout au long de l'année
1/3 temps CPE les lundis et mardis tout au long de l'année

Épreuves d'admissibilité Concours M2

Épreuves d'admission concours M2



Visite 1

Visite 2

Se Former/Coopérer

TC Oral le 15/10

Se Former/Coopérer

Écrit à rendre le 17 /12

Communiquer en LV

TC le 10/12

Faire preuve de réflexivité

Mémoire à rendre avant le 16/02

Faire preuve de réflexivité

TC Oral réflexif avant le 07/05

Soutenance mémoire avant le 7/05

Communiquer

TC à rendre le 05/05

Faciliter

TC le 13/05 matin

Eduquer

TC le 13/05 après-midi

Conseil de
Mention
02/06/26

Jury annuel
29/06/26

Secondes chances entre
le 04/06 et le 23/06

Attention ! l'année n'est pas terminée tant que les épreuves de seconde chance ne sont pas passées

STAGES à tiers-temps à responsabilité ou SOPA

Lundis et vendredis avec co-tutorat (CPE lundis et mardis)

- 2 co-visites formatives + entretiens + comptes rendus de formation

Suivi en groupe de préparation et d'analyse de stage par un tuteur INSPE (4 x 2h)

Suivi par un tuteur INSPE

Évaluations :

- **Évaluation formative** : par compétences menée par le tuteur établissement et le tuteur INSPE tout au long de l'année : portfolio rempli par l'étudiant et CR de visite
- **Évaluation certificative** : validation de la compétence « Faire preuve de réflexivité »
⇒ un oral sans préparation (20 mn) à partir d'une situation singulière vécue dans le cadre professionnel qui s'élargit en s'appuyant sur le portfolio

**Attention la convention de stage
1/3 temps ne couvre pas les
sorties scolaires en dehors des
jours dévolus au stage.**



STAGES SOPA

Nécessité d'être inscrit en M2 pour l'établissement d'une convention

**Début du stage le 08 septembre au plus tôt pour les PLC et CPE
(sauf Espagnol, SII)**

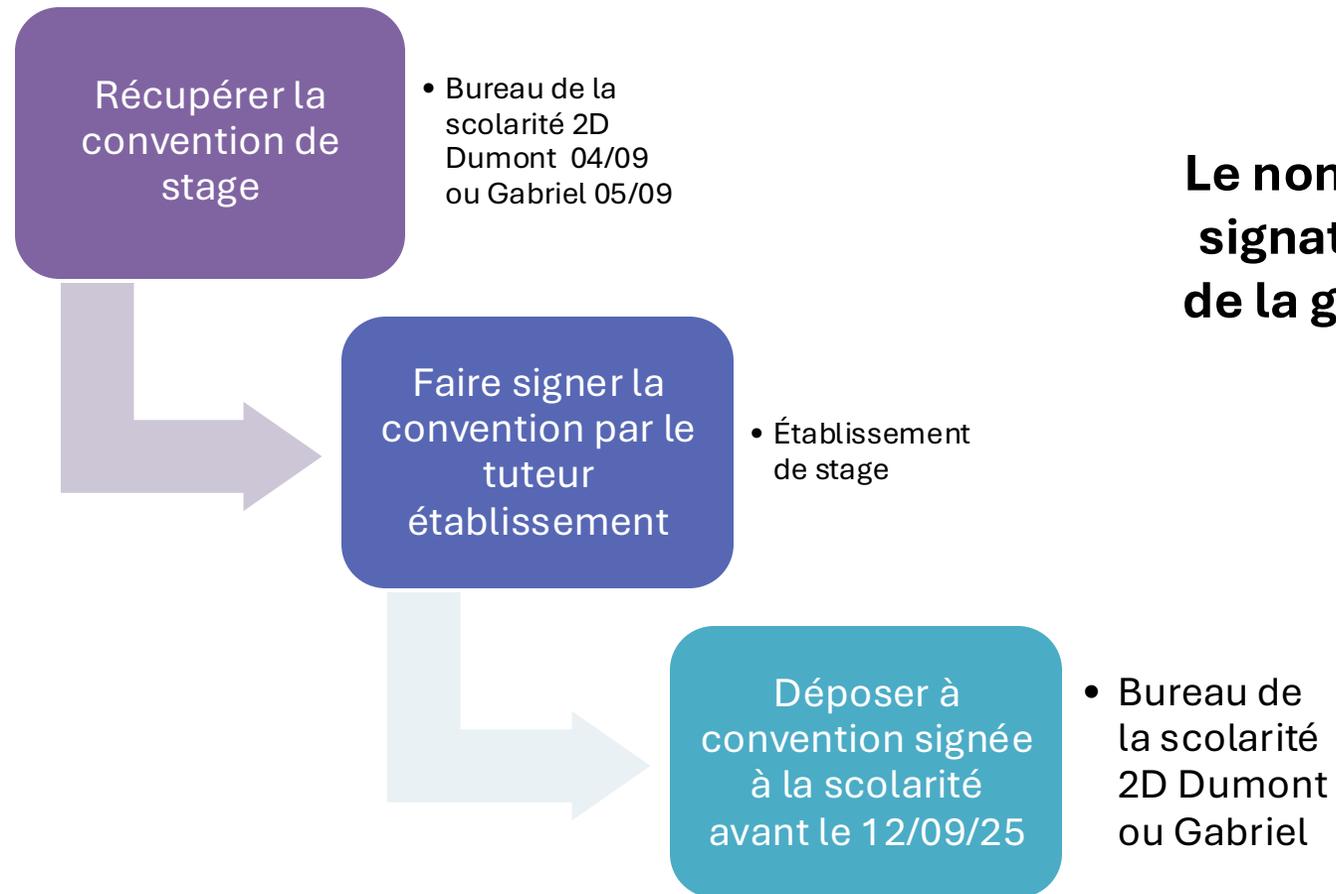
**→ Convention de stage à récupérer en fin de semaine à la scolarité
second degré**

→ jeudi 04/09 bureau 55 à Dumont

→ Vendredi 05/09 bâtiment Gabriel sur le campus

Et à faire signer par le tuteur établissement, puis à remettre à la scolarité **2D
avant le 12/09/25**

Conventions de stage



Le non-respect du calendrier de signature retarde le versement de la gratification par le rectorat

Le stage, même en SOPA, demande un investissement tout au long de l'année donc jusqu'à la date de la fin des cours. Pas de dérogation possible !

Formation Transversale

- Place importante du tronc commun => culture commune à tous les enseignants et CPE.
- Tous les mercredis (S3 et S4)
 - à commencer par le mercredi 04 septembre (planning prêt sur ADE)
 - **Attention aux groupes et horaires !**

Mercredi 03 septembre après-midi : CM Agir en éducateur responsable amphitheâtre Mathiez sur le campus

Formation transversale S3

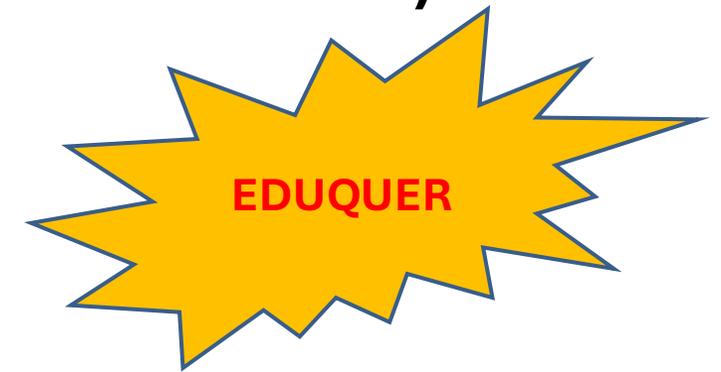
Sur le site Dumont tous les mercredis (9h30 - 12h30 & 13h30 - 16h30) pour les cours de 3 heures

UE1 le professeur acteur de la communauté éducative

Ec1 : Agir en éducateur responsable (4 h CM et 6 h TD)

(Agir en éducateur dans EDT)

Référent : Frédérique Lamblot



Ec2 : Communiquer

Référents : N. Laruelle, A. Desbizet et P. Papa

- Usage d'une langue étrangère en situation professionnelle (12 h TD)

(Langue vivante dans EDT)



Formation transversale S3

Sur le site Dumont tous les mercredis (9h30 - 12h30 & 13h30 - 16h30) pour les cours de 3 heures

UE 3 : le praticien réflexif

Ec1 : Rendre plus efficace son enseignement

- Développement social, psychologique et affectif de l'adolescent (16 h CM) (Adolescent dans EDT)
Référent : Nathalie Cartière
- Inclusion des élèves (6 h TD) (Inclusion dans EDT) *Référent : Denis Tavant*
- Autorité et gestion de classe (9 h TD) (Autorité ou Gestion de classe dans EDT) Référent : Frédérique Lamblot



Ec2 : Analyser sa pratique et mobiliser la recherche

- Ec2a : Recherche et mémoire (cadre théorique) (8 h TD et 2 h TP) (Méthodo dans EDT)
Séminaire de recherche (15 h TD) (Séminaire dans EDT)
Analyse Réflexive de la Pratique (ARP) (6 h TP) (ARP dans EDT)
Référent : Nathalie Charvy
- Ec2b : Stage (par les formateurs disciplinaires) (6 h TP durant les jours des formations disciplinaires)



Formation transversale S3

Sur le site Dumont tous les mercredis (9h30 - 12h30 & 13h30 - 16h30) pour les cours de 3 heures

UE4 : Le professeur acteur de son développement professionnel

Ec 1 : se former à : (15 heures) (Culture dans EDT)

Culture numérique

Culture artistique et patrimoniale

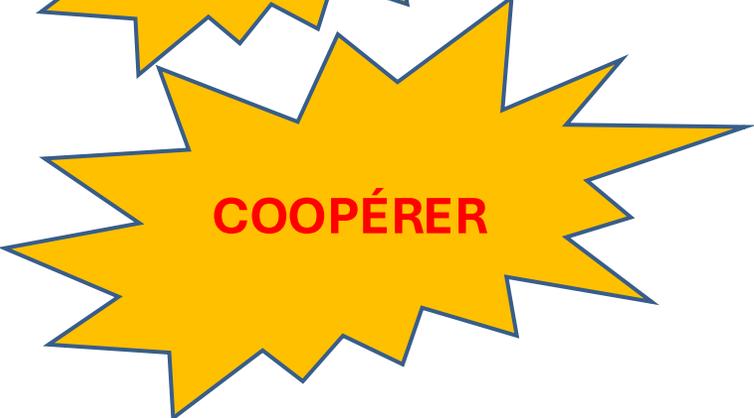
Culture citoyenne

Culture internationale

Culture de la recherche



**SE
FORMER**



COOPÉRER

Attention Groupes spécifiques de TD !!

Référents : Nicolas Laruelle, Marie-Odile Contzler, Estelle Vallet-Santamaria, Julien Mugnier ou Sandrine Esquirol-Paquerot.

Formation transversale S3 (Groupes spécifiques)

- **UE 1 : La langue vivante (anglais ou espagnol)**
= maintien du choix de M1 (12 heures)

- **UE 4 : « Culture » (15 heures)**
= maintien du choix de M1

Formation Transversale

Emploi du temps

- Planning sur ADE (accès via ENT uB)



- Groupes sur le site du Département MEEF
 - > <https://inspe.u-bourgogne.fr/presentation-du-departement-meef>

Formation transversale S3 : EDT

**Les intervenants du transversal sont nombreux et il peut y avoir des changements au fil de l'année
(merci de consulter régulièrement votre boîte mail)**

Attention aux horaires !

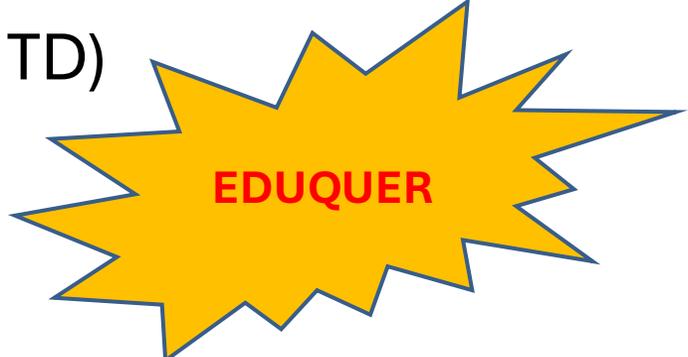
Formation transversale S4

Sur le site Dumont tous les mercredis (9h30 - 12h30 & 13h30 - 16h30) pour les cours de 3 heures

UE1 le professeur acteur de la communauté éducative

Ec1 : Agir en éducateur responsable (5 h TD)

Référent : Frédérique Lamblot



EDUQUER

Ec2 : Communiquer

Référents : N. Laruelle, M-O. Contzler et P. Papa

- Usage responsable d'internet et numérique éducatif (8 h TD) (Num dans EDT)
- Maîtrise de la langue française (9 h TD) (Com dans EDT)



COMMUNIQUER

Formation transversale S4

Sur le site Dumont tous les mercredis (9h30 - 12h30 & 13h30 - 16h30) pour les cours de 3 heures

UE 3 : le praticien réflexif

Ec1 : Rendre plus efficace son enseignement

- Développement de l'adolescent (6 h TD)
Référent : Nathalie Cartière
- Accompagnement du parcours des élèves (12 h TD)
Référent :

Ec2 : Analyser sa pratique et mobiliser la recherche

- Ec2b : Stage (par les formateurs disciplinaires) (6 h TP durant les jours des formations disciplinaires)



RENDRE PLUS
EFFICACE SON
ENSEIGNEMENT



FAIRE PREUVE
DE
RÉFLEXIVITÉ

Formation Transversale

Emploi du temps – Différents groupes

- Groupes de CM :

- **CM A**

- **CM B**

Voir affichage sur le site de l'Inspe
+ Affichage papier à Dumont

- Groupes de TD « standard » → groupes de TP

- Groupes de TD « méthodologie du mémoire » → groupes de TP

- Groupes de langue

- Groupes « culture »

Évaluations des formations du Master

CPER (conseil de perfectionnement)

1. Ils concernent les grands domaines disciplinaires et se réunissent deux fois dans l'année.
2. Y sont représentés : responsables (UFR, INSPE) des formations (disciplinaires, transversales), des représentants du rectorat, des enseignants et des étudiants (M1 & M2)
3. Permet de faire un bilan et de réfléchir collectivement à des évolutions des formations

Concours de recrutement M2 / L3 2026

❑ **Quels concours seront organisés le même jour ? Ou non ?**

✓ **Second degré**

- **Le même jour** quand pas de problème d'attractivité : CPE, documentation, philosophie, histoire-géographie, sciences de la vie et de la Terre, sciences économiques et sociales, arts plastiques, EPS, numérique et sciences informatiques
- **A des dates différentes** dans les autres disciplines : lettres, allemand, anglais, espagnol, maths, physique-chimie, éducation musicale, éco-gestion, lettres-histoire, maths-physique chimie

Mise en garde



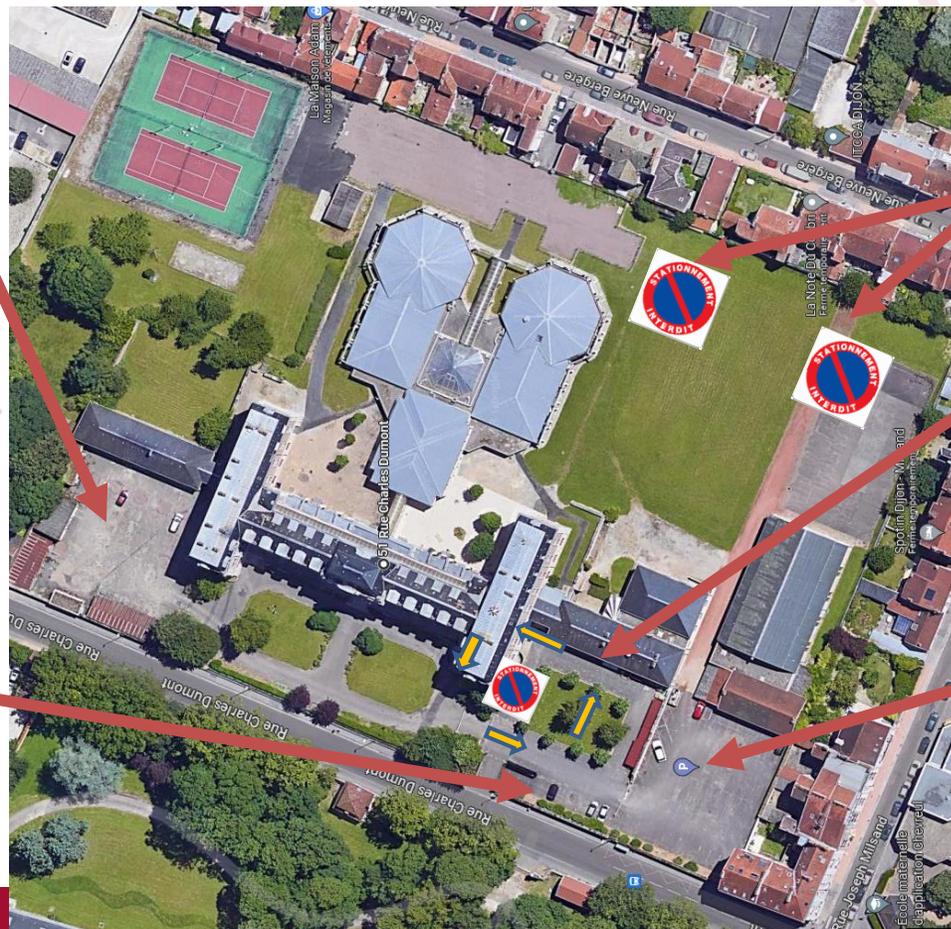
site Dumont



Parking **réservé** avec
accès
Personnel
administratifs
et
techniques/Enseignant
s

Sécurité-stationnement

Parking pour les
extérieurs
(invités,
étudiants..)



Zone **réservée** aux
activités sportives

Circulation
fournisseurs pour
les livraisons

Parking **réservé** avec
accès
enseignant +
ouverture
exceptionnelle pour
CPE-M1/M2-AED

Site Dumont



Santé sécurité au travail

- **Le registre de santé sécurité au travail** est situé à l'accueil et a pour vocation à déclarer tout signalement que vous jugez utile à porter à la connaissance du service Prévention, Sécurité et Qualité de Vie au Travail (ex. : malaise, harcèlement...)-

Le registre ne doit pas mentionner de nom de personne.

- **Un panneau santé Sécurité au Travail** est disponible à l'entrée de l'INSPEE (informations Vigipirate, conduite à tenir en cas d'intrusion, ...)

- **Sauveteurs secouriste au travail au sein de l'INSPE :**

Eric Gouvernet, Sylvie Tillier, Virginie Beaumont

Site Dumont



*Protéger
Alerter-secourir*

En cas de malaise

1. Appeler le 15
2. Donner adresse/Nom/Prénom
3. Prévenir l'accueil et un sauveteur secouriste

Un local infirmerie est situé dans la salle des enseignants.

En cas d'alarme incendie

1. Je sors de l'établissement
2. Je me dirige vers l'un des points de rassemblement (Parking/ou Portail côté bibliothèque)
3. J'attends l'autorisation pour entrer à nouveau dans l'établissement

Cas d'attaque extérieure

- J'évalue et adapte ma situation (je sors de l'établissement ou je me confins ou je fais face)
- Je préviens les forces de l'ordre (Police 17 ou 114 par sms)

Abonnez-vous aux alertes SMS de l'Université

Utilisez les issues de secours uniquement en cas d'évacuation ; vérifiez la fermeture des portes derrière vous.

Ne pas stationner devant les issues de secours pour permettre aux services de secours d'intervenir. (ambulance, SAMU, pompiers..)



Santé
Le service de santé
étudiante à l'Université

Adresse : 6A rue recteur Marcel Bouchard
21000 Dijon

Horaires : Ouverture du lundi au
jeudi de 8h30 à 12h15 et de 13h15 à 17h et
le vendredi de 08h30 à 12h15 et de 13h15
à 16h.

Téléphone : [03-80-39-51-53](tel:03-80-39-51-53)

Mail : medecine-preventive@u-bourgogne.fr

Santé-numéros utiles

NUMEROS UTILES			
SANTE MENTALE	Prévention SUICIDE	31 14 (7j/7 et 24h/24) Ou 01 45 39 40 00 (7j/7 et 24h/24)	L'appel est gratuit et confidentiel, Écoute anonyme des personnes confrontées au suicide.
	VIOLENCES NUMERIQUES	3018	Numéro national pour les jeunes victimes de violence numérique (harcèlement sur Internet/réseaux sociaux)
	ETUDIANTS EN SOUFFRANCE	0 805 23 23 36 Ou via l'appli Asso SPS (7j/7 et 24h/24)	Ecoute anonyme et gratuite par des psychologues pour les étudiantes et les étudiants préoccupés par un avenir incertain, la solitude, l'isolement, la précarité.
	SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE/C ROIX ROUGE	0 800 858 858 du lundi au vendredi 9h-19h, samedi dimanche 12h-18h	Soutien psychologique pour toute personne ressentant le besoin de parler (solitude, dépression, violence, addictions...), par des bénévoles formés, service anonyme et gratuit
	SOS AMITIE	09 72 39 40 50 Permanence d'écoute téléphonique 24h/24 et 7j/7 09 72 39 40 50	service d'écoute bienveillant, gratuit, anonyme et confidentiel destiné à ceux qui, à un moment de leur vie, traversent une période difficile.
	FIL SANTE JEUNES	0 800 235 236 Tous les jours de 9h à 23h	Service d'écoute anonyme et gratuit pour les 12-25 sur les thèmes de la santé, de la sexualité, de l'amour, du mal être...

Santé-numéros utiles

NUMEROS UTILES			
VIOLENCE	VIOLENCES FEMMES	3919	Info numéro d'écoute national
	JEUNES VIOLENCE ECOUTE	0 808 807 700	
	CAP ECOUTE	04 72 33 34 35 Du lundi au vendredi de 9h à 21h	Violences, agressions
ADDICTION	TABAC INFO SERVICE	0 825 309 310 ou 3989 Du lundi au samedi de 8h à 20h	www.tabac-info-service.fr
	DROGUES INFO SERVICES	0 800 23 13 13 7j/7j de 8h à 20h	www.drogues.gouv.fr
	ECOUTE CANNABIS	0 980 980 940 7j/7j de 8h à 20h	www.drogues.gouv.fr
	ALCOOL INFO SERVICE	0 980 980 930 de 8h à 21h	Appel non surtaxé https://jeunes.alcool-info-service.fr
	ECOUTE ALCOOL	0 81 191 30 30 7j/7j de 14h à 2h	www.drogues.gouv.fr
	JOUEURS ECOUTE INFO SERVICE	0 974 75 13 13 7j/7 de 14h à 2h	joueurs-info-service.fr

Restauration site Dumont



Le restaurant de l'INSPE n'est pas affilié au CROUS =>pas de tarif boursier, ni repas à 1 euro

Il est interdit de manger dans les salles de cours.

Les salles dits hors-sacs sont l'atrium, le foyer étudiants, la salle 200.

Tarif étudiants : 4,50 euros

La restauration à l'INSPE

Vente de tickets : à l'unité ou en nombre au bureau 11

- Du lundi au jeudi : 8h30-12h15
- Mercredi : 08:30-12:15/14h-17h
- Pas de vente le vendredi

Fonctionnement par inscription pour limiter le gaspillage alimentaire

Modalité de paiement : Espèce, chèque, CB (à privilégier)

Ouverture du self : 11h45-13h

Restauration site Dumont



INSCRIPTION A LA RESTAURATION

Lien EVENTO :

<https://evento.renater.fr/survey/inspe-dumont-inscrip...-s9aci8bu>

ou

QR Code



CONSULTATION DES MENUS

Affichage sur le site de l'INSPE

(Onglet Site INSPE Départementaux/Site Dijon/Menu restauration)

ou

QR Code



INSPE et UFR : qui fait quoi ?	
INSPE	Composantes
Inscriptions administratives	Enseignements portés par l'UFR (UE2 Ec1 sauf SES, Prof doc, CPE, SII et Eco-gestion): - Emplois du temps - Organisation des évaluations (taches simples)
Fiches de transfert (départ ou arrivée) en cas de changement d'université	
Dispense d'assiduité en cas de statut salarié (demande à effectuer le 30 septembre au plus tard sauf si contrat de travail signé au-delà).	
Enseignements transversaux et portés par l'INSPE : - Emplois du temps - Organisation des évaluations (Tâches simple et tâches complexes) - Gestion des résultats (niveaux d'acquisition)	
Suivi des stages	
Organisation des jurys	
Communication des résultats	

INSPE les contacts

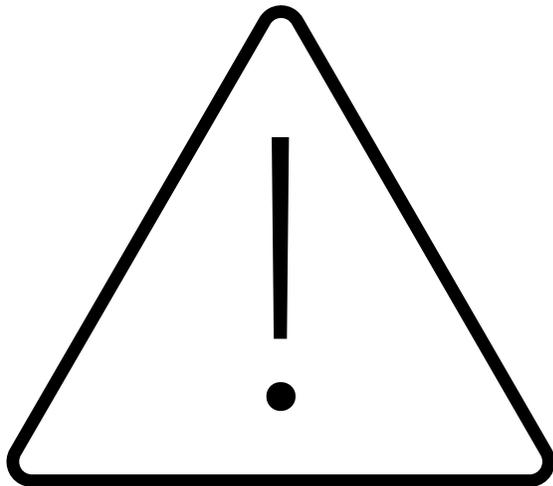
Responsable bureau 2nd degré : Nathalie BUCHILLOT

INSPE

scolarité2d@inspe.u-bourgogne.fr

M2

Sébastien FINOT – 03.80.39.35.92 –
sebastien.finot@ube.fr Bureau R11



TOUJOURS préciser
« M2 » dans l'objet
des messages que
vous envoyez à la
scolarité.

Inscription à l'université

- **Date limite : le 10/09/2025 au plus tard**
- Pas d'inscription = pas de convention de stage, interdit d'examens
- Les étudiants rencontrant des difficultés techniques sont invités à demander un RDV en présentiel par mail à scolarité2d@inspe.u-bourgogne.fr en indiquant en objet «**M2 DEMANDE RDV IA + le nom du diplôme** ».
Un RDV sera fixé sur la chaîne d'inscription sur le campus – bâtiment Gabriel sans doute sur des heures de cours mais il ne pourra pas être proposé mieux. Le mail de convocation reçu fera office de justificatif d'absence en cours.
- A partir de début octobre : envoi des informations uniquement sur votre boîte mail uB qui doit être active ! L'activation dépend de votre inscription. L'Inspé ne communiquera que sur votre boîte mail uB.

ATTENTION : ne pas s'inscrire en tant que fonctionnaire-stagiaire !

Assiduité et gestion des absences

Conformément au référentiel LMD, l'assiduité sera vérifiée dans toutes les disciplines par le biais de feuilles d'émargement (TD et TP). Il ne sera pas possible de signer la feuille en cas d'oubli a posteriori.

Les règles de gestion de l'assiduité seront mises en ligne sur le site de l'INSPE-Département MEEF.

Tous les mois, l'INSPE fait remonter les états de présence au CROUS pour les boursiers.

Pour les enseignements portés par l'INSPE, les justificatifs d'absence doivent être transmis à l'INSPE (contact administratif) dans un **délai de 48h à compter de la fin de l'absence. L'Inspé ne sera pas en mesure de traiter les justificatifs fournis hors délais. Risque : apparaître absent injustifié sur la matière et donc défaillant au M1.**

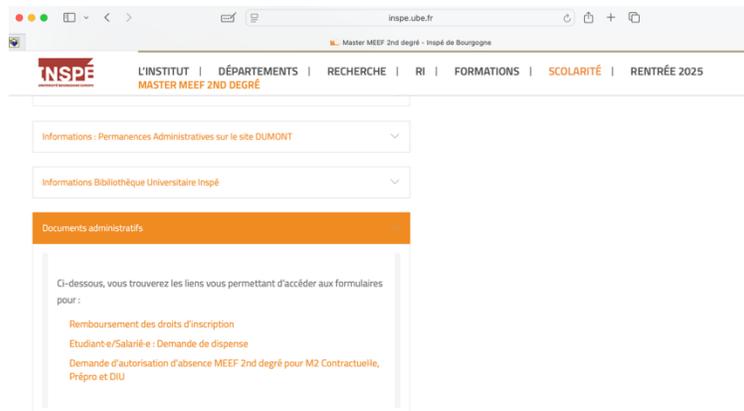
Les répartitions dans les groupes doivent être respectées et donc pas de changement pour convenance personnelle ou à l'initiative de l'étudiant :

- salles réservées en fonction des capacités d'accueil
- feuilles d'émargement établies selon les groupes et **changements sans justification considéré comme une absence injustifiée**
- L'articulation des contenus de cours est étudiée en fonction des groupes. Tout changement entraine pour l'étudiant un risque de perdre des informations pédagogiques

Assiduité et gestion des absences

Les étudiants salariés (> 10 heures par semaine) peuvent demander une dispense d'assiduité, qui sera examinée sur la base de leur contrat de travail et pourra leur permettre d'obtenir des dispenses de cours et/ou l'envoi de convocations pour les examens.

Les demandes de dispenses d'assiduité doivent être envoyées à la scolarité avant la fin septembre pour les étudiants dont le contrat débute ou est en cours à la rentrée, et peuvent être sollicitées tout au long de l'année si l'étudiant signe un contrat en cours d'année.



Site de l'Inspe / scolarité/meef2D

Tâches complexes

Informations pratiques (lieu, date, horaire) aux M2 :

- Affichage dans les UFR, au Bâtiment Gabriel et sur le site Dumont
- Envoi par mail personnalisé pour les étudiants salariés (liste fournie par les UFR)

Pour les enseignements transversaux (communs à toutes les disciplines) :

- Remise des travaux/devoirs :
 - Tout devoir remis hors délai sera refusé.
 - Tout **devoir non rendu** est considéré comme une absence injustifiée et **entraînera une défaillance** sur l'unité d'enseignement (UE) concernée et donc un échec en M2.
 - Lorsque l'évaluation consiste à rendre un travail par voie électronique, le seul mode de dépôt dématérialisé autorisé est le dépôt via la plateforme **Plubel (seule preuve recevable de dépôt)**. A défaut, les travaux seront considérés comme non rendus et l'étudiant sera déclaré défaillant sur l'enseignement concerné. Les devoirs envoyés par les étudiants par mail au correcteur ne seront en aucun cas considérés comme des devoirs officiellement remis.

Contact

Connectez-vous régulièrement sur le site de l'INSPE – Département MEEF !

Présence à Dumont Bureau 2nd degré salle 55 en face de la salle 53.

Affichage dates et heures sur la porte du bureau (à consulter en cas de modification)

RAPPEL - Votre adresse mail : pensez à activer votre messagerie uB !

A partir du 1^{er} octobre, nous ne communiquerons plus que via votre adresse mail étudiante uB ! Pensez à activez votre adresse uB après votre inscription !

- Utilisation de sondages via certaines applications pour les stages M1 ou les répartitions dans certains enseignements en cours d'année qui utilisent votre adresse uB
- limite le risque d'erreurs



L'Espace Numérique Informatique et Digital à l'INSPÉ de Dijon est constitué de deux espaces équipés de matériels numériques adaptés à diverses situations de formation, mis à disposition des formateurs et des étudiants sous diverses modalités d'utilisation.



Accessible aux étudiants

- o Accompagnés d'un formateur dans le cadre d'une formation.
- o En présence d'un responsable numérique dans les temps libres de cours.

Emprunts de matériels

- o Les matériels transportables (Visualiseurs, classes tablettes, caméras, ...) peuvent être empruntés pour une durée limitée à 15 jours sous conditions de réservation

Pour avoir accès aux espaces et aux matériels vous devez en faire la réservation sur le portail applicatif :

<https://annuaire.inspe.u-bourgogne.fr/portail/> rubrique « Outils »

Panneau covoiturage dans l'Atrium !

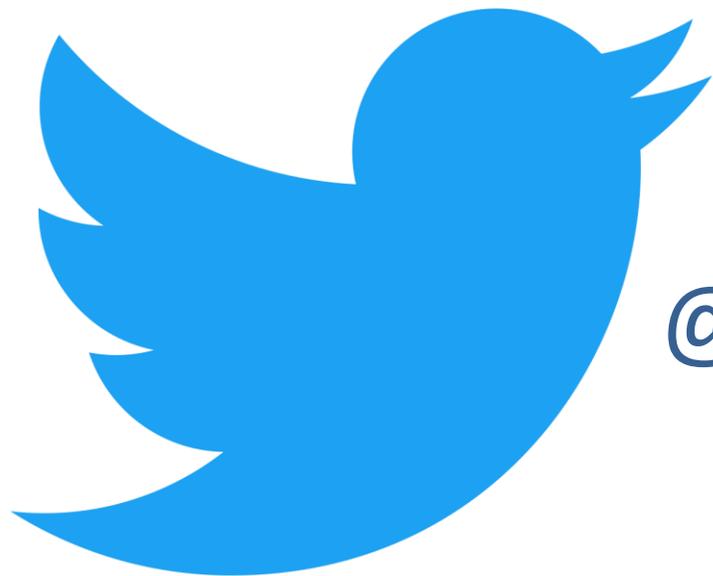


Avertir la scolarité 2D pour organisation des CM
et groupes de TD !

RDV tout à l'heure dans votre salle !

**Service Formation INSPE-
Bureau 2nd degré
Université de Bourgogne
6 boulevard Gabriel
Bâtiment Gabriel
Bureau R14**

Merci de votre attention.



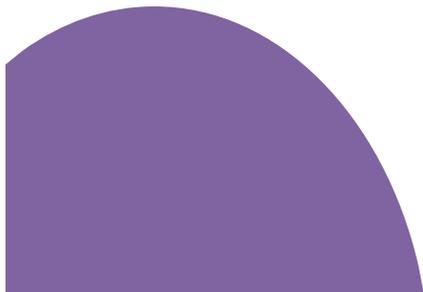
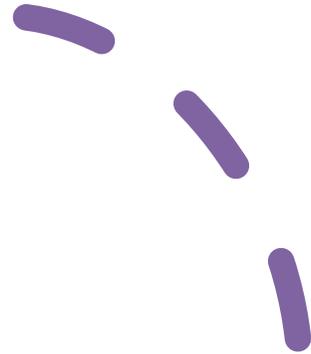
Suivez nous sur X :

@INSPE_BOURGOGNE

**À tous
une très bonne année !**



L'application
permettant d'effectuer
les vœux pour le stage
1/3 temps est ouverte
du 04 septembre à 10
heures au
14 septembre à 23
heures.





BIBLIOTHÈQUES
UNIVERSITAIRES
UNIVERSITÉ
BOURGOGNE EUROPE

Présentation BU INSPÉ uBE

🌀 BU INSPÉ Dijon 🌀

Pré-rentrée MEEF / INSPÉ uBE

Août 2025

Présentation BU INSPÉ
Pré-rentree MEEF (2025)

La BU INSPÉ, BU du Pôle Documentation de l'uBE

Mêmes outils, mêmes services que dans les autres BU des campus uBE.

La BU INSPÉ compte 4 implantations départementales :

- BU INSPÉ **Auxerre** (89)
- BU INSPÉ **Dijon** (21)
- BU INSPÉ **Mâcon** (71)
- BU INSPÉ **Nevers** (89).

Seule la BU INSPÉ Dijon propose de la documentation 1^{er} **et** 2nd degrés.
L'intégralité de la bibliographie propre au **concours CPE** est disponible
à la BU INSPÉ Dijon.



OUTILS COMMUNS des BU uBE

❑ Portail des BU uBE

Pour tout savoir sur les bibliothèques, la documentation et les services proposés.



❑ TriBU

Moteur de recherche des BU uBE



SE CONNECTER au site des BU uBE EMPRUNTER

- ❑ Carte d'étudiant-e = carte multi-services uBE :
la carte pour emprunter dans les BU uBE

Idem pour les DIU, avec la carte uBE de professeur-stagiaire.

Carte provisoire établie en BU si obtention tardive de la carte étudiant-e uB.

- ❑ Connexion au site des BU uBE
avec vos identifiants ENT uBE,
de messagerie etu.u-bourgogne.fr

Vos identifiants ENT uBE sont vos identifiants d'accès

- à votre **compte-lecteur**
- aux **ressources numériques** sur abonnement BU.



The screenshot shows the 'SERVICE CENTRAL D'AUTHENTIFICATION' page of the University of Bourgogne Europe. At the top is the university's logo and name. Below the title, there are two input fields: 'Nom d'utilisateur' and 'Mot de passe'. A red 'CONNEXION' button is positioned below the password field. At the bottom right, there is a link for 'Mot de passe oublié ?'. The page is framed by a thin border, and small images of university buildings are visible in the bottom corners.



BIBLIOTHÈQUES
UNIVERSITAIRES
UNIVERSITÉ
BOURGOGNE EUROPE

Présentation BU INSPÉ
Pré-rentree MEEF (2025)

BU INSPÉ Dijon



BU INSPÉ Dijon

- ❑ Une équipe de 7 personnes à votre service.
- ❑ Une bibliothèque universitaire spécialisée en enseignement-éducation :
 - ouvrages pédagogiques et didactiques
 - annales - préparation CRPE et CAPES
 - bibliographie CPE
 - manuels scolaires 1^{er} et 2nd degrés
 - revues pédagogiques et scientifiques
 - livres jeunesse





BU INSPÉ Dijon... en pratique

☐ Modalités de prêt



☐ Horaires d'ouverture



Horaires habituels d'ouverture :	
Lundi	8h30 - 18h
Mardi	8h30 - 18h
Mercredi	8h30 - 18h
Jeudi	8h30 - 18h
Vendredi	8h30 - 17h



BU INSPÉ Dijon implantée dans l'atrium
du site INSPÉ MEEF Dumont (à l'opposé de l'amphi).

BU INSPÉ Dijon : l'essentiel !

- ❑ Des ressources – imprimées et numériques
(Cairn, Numérique Premium, Numilog *etc...*) – pour
 - documenter ou compléter vos cours INSPÉ
 - préparer vos stages, votre travail en établissement scolaire
 - accéder à la documentation pertinente pour (pré-)mémoire ou TSNR

- ❑ Des modalités pratiques pour faciliter votre organisation
 - On peut emprunter dans une BU, rendre dans une autre BU
(ex. prêt en BU Droit-Lettres et retour à la BU INSPÉ)
 - Prêts entre site (PES) possibles entre sites distants,
avec retrait dans « votre » bibliothèque de référence
 - Copieur disponible à la BU INSPÉ Dijon,
géré avec carte multi-services uBE (à créditer en ligne)





BU INSPÉ & FORMATIONS INSPÉ

- ❑ L'équipe des formatrices et formateur BU INSPÉ intervient dans les formations MEEF
 - M1 : UE3 Ec2 - Faire preuve de réflexivité / Recherche et mémoire (S1 et S2) :
TD Recherches et ressources bibliographiques (BU)
8h TD en M1 MEEF 1^{er} degré pour préparer sélections bibliographiques et revue de la littérature du pré-mémoire.

- ❑ Atelier DIU MEEF 1^{er} degré
Sur demande individuelle pour le 2nd degré

- ❑ Numérique éducatif : Éducation aux médias et à l'information (EMI)
 - M2 : UE1 Ec2 M2 – Communiquer / Numérique éducatif
2h TP assurés entre autres par D. Valence, prof.-documentaliste à la BU



Toute l'équipe BU INSPÉ Dijon est à votre service
pour vous accompagner dans votre parcours de formation
en matière documentaire.

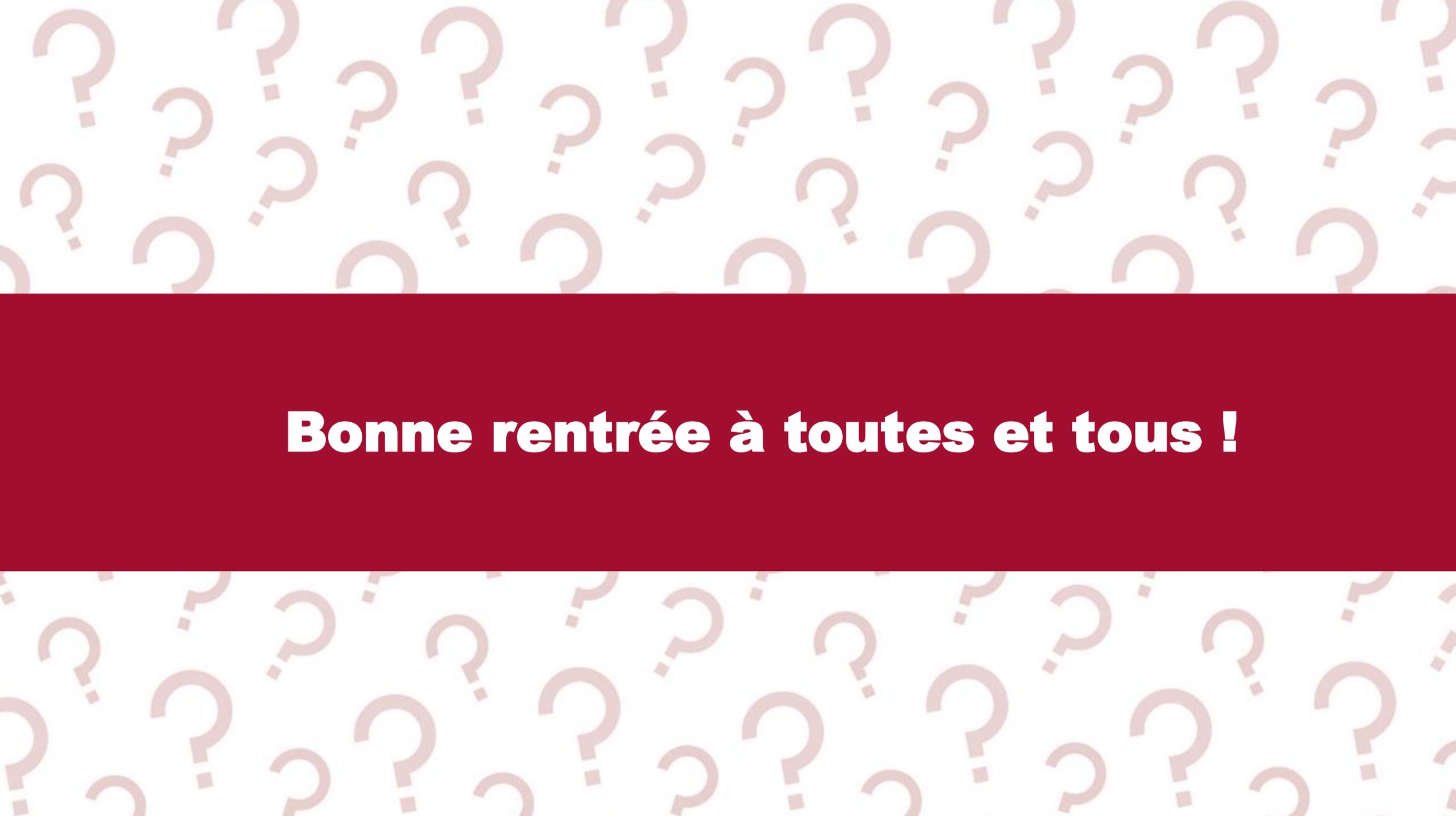
Nous contacter

- par mél : bibliotheque.dijon@inspe.u-bourgogne.fr
- par téléphone : 03 80 67 09 45

Suivre nos actualités

- sur le site des BU uBE : bu.u-bourgogne.fr
- Instagram  bibliothequesub



The background of the slide is a repeating pattern of light brown question marks on a white background. A solid dark red horizontal band is positioned in the center of the slide, containing the main text.

Bonne rentrée à toutes et tous !